

**FIDELITY OBLIGATIONS SICAV
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2004**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2004**

1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 12 mars 2002 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné les états financiers trimestriels de la Société «FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la période allant du premier avril au 30 Juin 2004.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

2- Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière et a comporté les contrôles, sondages et autres procédures de vérification que nous avons jugés nécessaires en la circonstance et eu égard aux règles de diligences normales.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers, un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble.

3- Notre audit a été planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives et d'avoir, par conséquent, une base fiable à l'expression de notre opinion.

4- Les états financiers ci-joints arrêtés au 30 Juin 2004 font apparaître un total du bilan de D : 47.910.371, un actif net de D : 47.825.041 et un bénéfice de la période de D : 656.391.

Ces états financiers ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation des états financiers et de prise en compte, d'évaluation et de divulgation des opérations découlant des transactions de la société, telles que énoncées par les normes comptables sectorielles régissant les OPCVM.

5- Les emplois en portefeuille titres représentent à la date d'arrêté de la situation, 48,67% de l'actif net de la société, se situant ainsi en deçà du seuil de 50%, fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Par ailleurs, les dépôts à terme et les disponibilités représentent au 30 juin 2004, 22,39% de l'actif net de la société, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret précité.

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

6- Sur la base des diligences que nous avons accomplies et à l'exception des remarques développées dans le paragraphe précédent, nous certifions que les états financiers de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » arrêtés au 30 juin 2004, tels qu'ils figurent en annexe du présent rapport sont réguliers et sincères et traduisent fidèlement la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 28 Juillet 2004

**Le Commissaire aux Comptes
Mustapha MEDHIOUB**

Expert comptable
Membre de l'Ordre des Experts
Comptables de Tunisie

**BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2004
(Montants exprimés en dinars)**

ACTIF	Note	30/06/2004	30/06/2003	Année 2003
Portefeuille-titres	4	23 277 741	11 520 000	16 687 639
Obligations et valeurs assimilées		20 974 722	10 113 241	14 597 001
Titres OPCVM		2 303 019	1 406 759	2 090 638
Placements monétaires et disponibilités		24 596 885	19 605 530	25 802 319
Placements monétaires	5	24 051 169	18 314 969	25 276 319
Disponibilités		545 716	1 290 561	526 000
Créances d'exploitation		35 745	-	15 799
Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		47 910 371	31 125 530	42 505 757
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	83 403	44 279	73 563
Autres créditeurs divers	9	1 927	1 322	1 796
TOTAL PASSIF		85 330	45 601	75 359
ACTIF NET				
Capital	12	46 773 238	30 349 517	40 567 443
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		196	196	259
Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 051 607	730 216	1 862 696
ACTIF NET		47 825 041	31 079 929	42 430 398
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		47 910 371	31 125 530	42 505 757

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période	du Période	du Période	du Période	du
		01/04	01/01	01/04	01/01	Année
		au	au	au	au	2003
		30/06/2004	30/06/2004	30/06/2003	30/06/2003	
Revenus du portefeuille-titres	6	299 839	541 104	112 244	144 602	476 865
Revenus des obligations et valeurs assimilées		278 945	520 210	84 950	117 308	449 571
Revenus des titres OPCVM		20 894	20 894	27 294	27 294	27 294
Revenus des placements monétaires	7	318 113	605 357	229 604	326 475	935 771
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		617 952	1 146 461	341 848	471 076	1 412 636
Charges de gestion des placements	10	(83 403)	(156 302)	(43 472)	(60 370)	(193 812)
REVENU NET DES PLACEMENTS		534 549	990 159	298 376	410 707	1 218 824
Autres produits		-	810	1 229	1 229	2 035
Autres charges	11	(11 866)	(22 248)	(6 189)	(8 639)	(27 568)
RESULTAT D'EXPLOITATION		522 683	968 721	293 416	403 296	1 193 291
Régularisation du résultat d'exploitation		95 351	82 886	243 492	326 919	669 406
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		618 034	1 051 607	536 908	730 216	1 862 696
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(95 351)	(82 886)	(243 492)	(326 919)	(669 406)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(4 146)	15 968	5 230	6 439	40 234
Variation des plus ou moins valeurs réalisées sur titres		138 382	145 177	(20 275)	(20 275)	25 450
Frais de négociation		(528)	(528)	-	-	-
RESULTAT DE LA PERIODE		656 391	1 129 338	278 371	389 460	1 258 975

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars)

	Période	du Période	du Période	du Période	du
	01/04	01/01/2004	01/04/2003	01/01/2003	Année
	au	au	au	au	2003
	30/06/2004	30/06/2004	30/06/2003	30/06/2003	
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	656 391	1 129 338	278 371	389 460	1 258 975
Résultat d'exploitation	522 683	968 721	293 416	403 296	1 193 291
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(4 146)	15 968	5 230	6 439	40 234
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	138 382	145 177	(20 275)	(20 275)	25 450
Frais de négociation de titres	(528)	(528)	-	-	-
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(1 716 633)	(624 377)	(624 377)	(624 377)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	8 217 755	5 981 938	14 294 873	23 159 732	33 640 686
Capital initial					
Souscriptions					
- Capital	36 569 036	55 644 066	29 519 434	49 677 405	97 926 595
- Régularisation des sommes non distribuables	75 847	82 379	(9 816)	(9 803)	(28 032)
- Régularisation des sommes distribuables	617 444	1 494 123	768 453	1 516 858	3 288 407
Rachats					
- Capital	(28 454 180)	(49 607 846)	(15 597 119)	(27 228 065)	(65 336 974)
- Régularisation des sommes non distribuables	(68 332)	(73 421)	5 266	5 127	21 479
- Régularisation des sommes distribuables	(522 060)	(1 557 363)	(391 345)	(801 791)	(2 230 790)
VARIATION DE L'ACTIF NET	8 874 146	5 394 643	13 948 867	22 924 815	34 275 284
ACTIF NET					
En début de période	38 950 895	42 430 398	17 131 062	8 155 114	8 155 114
En fin de période	47 825 041	47 825 041	31 079 929	31 079 929	42 430 398
NOMBRE D'ACTION					
En début de période	382 789	403 462	163 799	78 870	78 870
En fin de période	463 495	463 495	302 465	302 465	403 462
VALEUR LIQUIDATIVE	103,184	103,184	102,755	102,755	105,166
TAUX DE RENDEMENT	1,40%	2,51%	1,12%	2,28%	4,61%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 30 JUIN 2004**

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 12 Mars 2002 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 Décembre 2001.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY OBLIGATIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 juin 2004, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2004 à D: 23.277.741 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2004	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		20 320 584	20 974 722	43,86%
Obligation de sociétés		13 135 752	13 365 768	27,95%
Emprunt AIL 2002 A	2 000	160 000	169 498	0,35%
Emprunt AL 2002-1	2 500	215 000	224 189	0,47%
Emprunt ATL 2002/1	3 000	240 000	250 121	0,52%
Emprunt ATL 2003/1	15 000	1 500 000	1 526 275	3,19%
Emprunt CIL 2002/2	2 000	200 000	209 501	0,44%
Emprunt CIL 2002/3	2 500	250 000	253 781	0,53%
Emprunt CPSCL 2001	7 000	560 000	573 900	1,20%
Emprunt Djerba AGHIR 2000 A	850	63 750	64 650	0,14%
Emprunt GL 2002/1	3 500	350 000	370 540	0,77%
Emprunt MIRAMAR 2000	1 700	102 000	105 161	0,22%
Emprunt PANOBOIS 2001 A	2 000	200 000	201 019	0,42%
Emprunt SEPCM 2002	3 500	300 002	304 539	0,64%
Emprunt TOUTA 2002 B	1 500	150 000	156 929	0,33%
Emprunt Tunisie Leasing 2001-1	13 750	825 000	853 234	1,78%
Emprunt Tunisie Leasing 2002-2	4 000	320 000	323 218	0,68%
Emprunt Tunisie Leasing 2003-1	15 000	1 500 000	1 537 223	3,21%
Emprunt Tunisie Leasing 2004-1	10 000	1 000 000	1 010 056	2,11%
Emprunt BTEI 2004	26 000	2 600 000	2 602 094	5,44%
Emprunt AMEN BANK 2001	30 000	2 400 000	2 424 159	5,07%
Emprunt UTL 2000	5 000	200 000	205 681	0,43%
Bons du trésor assimilables		7 184 832	7 608 954	15,91%
BTA 07/2014	5 660	5 689 332	6 089 305	12,73%
BTA 03/2009	1 500	1 495 500	1 519 649	3,18%
Titres OPCVM		2 246 816	2 303 019	4,82%
Actions des SICAV		2 246 816	2 303 019	4,82%
TUNISIE SICAV	12 144	1 222 133	1 281 046	2,68%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	4 559	474 537	467 548	0,98%
AXIS SICAV	5 317	550 146	554 425	1,16%
TOTAL		22 567 400	23 277 741	48,67%

Note 5: Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2004 à D : 24.051.169, se détaillant comme suit :

	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2004	% actif net
Billets de trésorerie avalisés	-	13 522 617	13 889 692	29,04%
BT C.N.T	NAIB BANK	458 166	493 189	1,03%
BT U.T.L	UBCI	1 690 194	1 805 806	3,78%
BT I.R.A	AMEN BANK	47 336	49 448	0,10%
BT C.O.T.R	BS	360 514	375 423	0,78%
BT U.T.L	UBCI	864 512	889 621	1,86%
BT H. L	BH	2 572 667	2 649 115	5,54%
BT U.T.L	UBCI	1 726 848	1 772 787	3,71%
BT G.L	BTEI	1 896 239	1 928 232	4,03%
BT H.L	BIAT	493 646	498 023	1,04%
BT H.L	BTL	1 462 216	1 474 181	3,08%
BT C.I.L	BTEI	1 950 279	1 953 867	4,09%
Comptes à terme AMEN BANK	-	9 800 000	10 161 477	21,25%
Placement du 25/03/2003		5 000 000	5 330 521	11,15%
Placement du 23/04/2004		3 000 000	3 024 953	6,33%
Placement du 17/05/2004		500 000	502 712	1,05%
Placement du 20/05/2004		600 000	603 038	1,26%
Placement du 28/06/2004		700 000	700 253	1,46%
TOTAL		23 322 617	24 051 169	50,29%

Note 6: Revenus des obligations et valeurs assimilées

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2004 à D : 299.839, contre D : 112.244 pour la même période de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	Trimestre 2 2004	Trimestre 2 2003
Revenus des obligations	153 156	58 008
- Intérêts	153 156	58 008
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier	125 789	26 942
- Intérêts des BTA	125 789	26 942
Revenus des OPCVM	20 894	27 294
- Dividendes	20 894	27 294
TOTAL	299 839	112 244

Note 7: Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2004 à D : 318.113, contre D : 229.604 pour la même période de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	Trimestre 2 2004	Trimestre 2 2003
Intérêts des billets de trésorerie	166 117	37 031
Intérêts des comptes à terme	146 999	189 230
Intérêts des dépôts à vue	4 997	3 343
TOTAL	318 113	229 604

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/06/2004 à D: 83.403, contre D: 44.279 au 30/06/2003 et se détaille ainsi :

	30/06/2004	30/06/2003
Rémunération du gestionnaire	83 403	43 472
Rémunération du dépositaire	-	807
Total	83 403	44 279

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2004 à D: 1.927, contre D: 1.322 au 30/06/2003 et représente la redevance du CMF.

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour le deuxième trimestre 2004 à D: 83.403, contre D: 43.472 durant le deuxième trimestre 2003 et représente la rémunération du gestionnaire.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 30 juin 2004 à D: 11.866, contre D: 6.189 au 30 juin 2003 et se détaillent ainsi :

	<u>30/06/2004</u>	<u>30/06/2003</u>
Redevance du CMF	11 780	6 141
Services bancaires et assimilés	<u>86</u>	<u>48</u>
	11 866	6 189

Note 12 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 30 juin 2004, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2003

Montant	40 567 443
Nombre de titres	403 462
Nombre d'actionnaires	758

Souscriptions réalisées

Montant	55 644 066
Nombre de titres émis	553 406
Nombre d'actionnaires nouveaux	510

Rachats effectués

Montant	(49 607 846)
Nombre de titres rachetés	(493 373)
Nombre d'actionnaires sortants	(360)

Autres mouvements

Plus (ou moins) values potentielles sur titres	15 968
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	145 177
Régularisation des sommes non distribuables	8 958
Frais de négociation	(528)

Capital au 30-06-2004

Montant	46 773 238
Nombre de titres	463 495
Nombre d'actionnaires	908